

myCrelan: modification limite(s) virement(s)

Compte de base: BE85 1030 7168 6506

Numéro d'abonnement: 1395736

Titulaire de l'abonnement: M. Léonard Gregory

Limite journalière des virements électroniques vers d'autres comptes: 7.500,00 EUR
Cette limite est valable jusqu'au: 16/11/2022

Fait à , le 15/11/2022

Signature du client*



* Si la demande émane d'un mineur d'âge, le représentant légal doit également signer ce formulaire.

Cachet et signature de l'agent

L'agent confirme que la signature a été apposée en sa présence et qu'elle est identique à la signature de la carte d'identité.

1 ex. Banque

1 ex. Client

SA CRELAN - Bd Sylvain Dupuis 251 - 1070 Bruxelles - IBAN BE20 1039 9997 1856 - BIC NICABEBB - TVA BE 0205.764.318 RPM Bruxelles - www.crelan.be
SC CrelanCo - Bd Sylvain Dupuis 251 - 1070 Bruxelles - IBAN BE28 1039 9992 9420 - BIC NICABEBB - TVA BE 0403.263.840 - RPM Bruxelles
